

Entreprendre

Ryanair boude Zaventem et choisit Charleroi pour sa croissance

Ryanair va baser deux avions en plus à Charleroi et promet de la croissance en Belgique, mais pas à Zaventem, en raison de tarifs «ridiculisement trop élevés».

BENJAMIN EVERAERT

Ryanair annonce deux nouveaux avions (B737 Max 8) à l'aéroport de Charleroi pour sa saison d'été. Cela porte le total de ses appareils basés sur place à 18. Au passage, l'emploi à Charleroi va progresser de 60 unités.

Par contre, aucune croissance ne sera prévue à Zaventem en raison des redevances aéroportuaires, que Ryanair y estime trop élevées. «Je ne comprends pas comment le management de Zaventem n'est pas gêné de sa performance. Charleroi est maintenant à 130% de son niveau pré-covid et Zaventem n'est qu'à 85%», explique Michael O'Leary, le CEO de Ryanair.

Ryanair compte fortement contribuer à la croissance du marché de l'aviation en Europe dans les années à venir. La compagnie, qui affiche actuellement 18,4 millions de passagers (contre 14,8 millions avant la pandémie), entend passer à 300 millions de passagers.

«Zaventem n'est pas Schiphol»

Pour Michael O'Leary, l'aéroport de Zaventem ne pourra pas se permettre de ne pas travailler avec lui alors qu'il veut faire croître ses activités en Belgique aussi. Mais, pour

«Nous avons dit à Charleroi, tant que vous continuerez à vous étendre, nous continuerons à investir.»

MICHAEL O'LEARY
CEO DE RYANAIR

l'heure, il mise sur l'aéroport carolo, donc. «Nous avons dit à Charleroi, tant que vous continuerez à vous étendre, nous continuerons à investir», explique-t-il.

«Zaventem est un aéroport pensé surtout pour une filiale de Lufthansa. Ils se pensent être Schiphol, mais ils en sont loin», estime le patron de Ryanair. Pour lui, augmenter tellement les prix n'a pas de sens à Zaventem où il serait plus logique de bénéficier de trafic de passagers en hausse, qui y dépenseraient leur argent en parking et restaurants. «Cela durera jusqu'au jour où Charleroi deviendra le premier aéroport en Belgique», pense Michael O'Leary.

«Premier investisseur en Wallonie»

Avec près de deux milliards d'euros d'investissements, «nous sommes de loin le plus gros investisseur étranger en Wallonie», affirme le patron de Ryanair, qui compte la valeur des avions basés en Wallonie. Il n'envoie néanmoins pas d'installer une grande base d'entretien d'avions en raison «des coûts élevés de la main-d'œuvre».

Ryanair opère encore des vols à Zaventem, mais plus aucun de ses avions n'y sont basés. Comme nous l'expliquait Arnaud Feist, CEO de Brussels Airport, ce départ a diminué le trafic de Ryanair à Zaventem de 30%. En tout, Ryanair compte 10 liaisons à Charleroi (dont 6 nouvelles) et 12 à Zaventem (contre 17 en 2019).

«BOEING A PROMIS D'INVESTIR DANS LA QUALITÉ»

Alors que les 737 Max 9 sont bloqués au sol aux États-Unis, Ryanair peut souffler. La société n'en compte pas un seul dans sa flotte, mais que des Max 8 et, dans le futur, des Max 10. Cela ne veut pas dire que Michael O'Leary ne se fait pas de souci au sujet de la qualité chez le constructeur américain. «Ils savent qu'ils doivent investir dans la qualité et les ingénieurs à Wichita et à Seattle. Nous travaillons avec eux sur ce sujet et ils ont promis de beaucoup investir dans la qualité», explique l'emblématique patron du groupe Ryanair. Il rappelle, au passage, que des Airbus A320 sont aussi bloqués au sol en raison d'inspections nécessaires sur leurs moteurs. En conjonction ce problème avec les délais de livraison qui restent problématiques, Michael O'Leary explique qu'il manquera encore de capacités pour répondre à la demande pendant l'été, ce qui a une influence négative sur les prix.

La taxation de la vente de Jules Destrooper validée en cassation

Une troisième décision de justice vient de valider la taxation d'une plus-value réalisée sur la vente des actions de la biscuiterie Jules Destrooper.

NICOLAS KESZEI

Une troisième décision – en l'occurrence un arrêt rendu le 7 décembre par la Cour de cassation – vient de valider la taxation d'une plus-value dégagée lors de la vente de la biscuiterie Jules Destrooper à la société Amigo & Co (famille Vandemarière). A priori, une telle taxation de la plus-value sur actions reste exceptionnelle. En règle générale, en s'appuyant sur le principe de la «gestion normale du patrimoine privé», une telle plus-value n'est pas taxée.

Dans le cas de la vente de la biscuiterie Jules Destrooper, la justice a estimé – à trois reprises – que l'opération sortait des clous de cette notion de gestion de bon père de famille et relevait de la spéculation.

Un conflit entre les frères Destrooper

Toute cette affaire trouve son origine dans un conflit entre Peter et Patriek Destrooper, les deux arrière-petits-fils de Jules Destrooper, qui détenaient chacun 50% de la société. L'aîné des deux frères, Peter, avait tenté de vendre la biscuiterie à Lotus Bakeries pour un prix de 51 millions d'euros. Apprenant cela, son frère, Patriek, avait cherché et trouvé un autre acheteur disposé à mettre 55 millions d'euros sur la table.

In fine, faisant jouer son droit de préemption, Patriek avait racheté les parts de son frère avant de revendre la biscuiterie à Amigo&Co, empochant au passage une plus-value de 4,5 millions d'euros par rapport au premier prix. C'est cette plus-value qui était dans le viseur de l'Inspection Spéciale des Impôts (ISI), ce



La biscuiterie Jules Destrooper a été vendue à la société Amigo & Co pour 55,5 millions d'euros.

service estimant que la moitié du montant ainsi acquis devait être taxé au titre de revenus divers au taux de 33%. Pour justifier cette position plutôt inhabituelle, le fisc avait évoqué un délai anormalement court entre le rachat des actions du frère et la revente à l'acquéreur ultime et le financement par Patriek Destrooper du prix de rachat des actions de son frère grâce aux fonds de l'acquéreur final.

«Pas de raison de paniquer»

Cette analyse du fisc a donc été validée en première instance, en appel

«Cet arrêt illustre de manière éclatante que, dans certains cas, les plus-values sur actions peuvent être imposées.»

DENIS-EMMANUEL PHILIPPE
AVOCAT

et, plus récemment, par la Cour de cassation. «Cet arrêt illustre de manière éclatante que, dans certains cas, les plus-values sur actions peuvent être imposées», souligne l'avocat Denis-Emmanuel Philippe (Bloom), avant de préciser que «cette affaire montre que même les ventes à des tiers ne sont pas systématiquement à l'abri».

Selon l'avocat, il y a fort à parier que l'administration fiscale invoque cet arrêt pour tenter de taxer des plus-values sur actions, mais, ajoute-t-il, il n'y a pas de raison de paniquer, les faits de l'affaire Destrooper étant fort spécifiques.

AVIATION

«L'élimination de la compagnie Spirit nuirait aux voyageurs.»

WILLIAM YOUNG
JUGE AMÉRICAIN

Un tribunal fédéral de Boston, aux États-Unis, a rejeté le projet de fusion entre les compagnies aériennes Spirit et JetBlue, qui devait créer la cinquième plus grosse compagnie américaine, estimant que l'opération serait négative pour les consommateurs américains.

LOGICIELS

Synopsys veut acquérir Ansys pour 35 milliards de dollars

Le groupe Synopsys, spécialisé dans le développement de logiciels de destination des fabricants de semi-conducteurs et ordinateurs a annoncé mardi, être entré en négociations exclusives en vue d'acquiescer le spécialiste de la simulation numérique Ansys pour près de 35 milliards de dollars. L'entreprise californienne espère ainsi devenir incontournable sur le marché en fort développement de l'intelligence artificielle (IA). L'opération devrait être finalisée au premier semestre de l'année prochaine.

ALIMENTATION

Lindt dopé par les hausses de prix et ventes de pralines

Le chocolatier suisse Lindt & Sprüngli a dévoilé un chiffre d'affaires meilleur qu'attendu pour 2023, malgré l'inflation qui pèse sur le moral des ménages, grâce aux ventes de pralines et hausses de prix pour compenser le bond des cours du cacao. Son chiffre d'affaires a atteint 5,2 milliards de francs suisses (5,4 milliards d'euros), en hausse de 4,6%, la force du franc freinant toutefois sa progression, indique le chocolatier, connu pour ses pralines Lindor et ses lapins de Pâques dorés, dans un communiqué. Sa croissance organique s'est chiffrée à +10,3%, dépassant les prévisions et son propre objectif.

HABILLEMENT

-9,65%

Le groupe d'habillement allemand Hugo Boss a chuté ce mardi de 9,65%, à 99,90 euros, après avoir fait état d'un bénéfice d'exploitation en augmentation de 22% en 2023, mais en dessous des prévisions des analystes.

OpenAI craint une utilisation politique de ses outils en 2024

Les scrutins d'importance qui auront lieu en 2024 font craindre une vague de désinformation qui pourrait être amplifiée par des outils comme ChatGPT ou DALL-E.

MAXIME SAMAIN

À l'aube d'une année électorale particulièrement chargée, les spectres de la désinformation, des fake news et des images truquées capables d'influencer un scrutin refont surface.

Avec l'avènement des outils d'intelligence artificielle comme ChatGPT ou le générateur d'image DALL-E, tous deux propriété d'OpenAI, le risque est de voir une augmentation significative de la désinformation et plus précisément des campagnes de désinformation visant à orienter le vote des électeurs.

Pour tenter de juguler le phénomène, OpenAI a annoncé le lancement d'outils pour combattre la désinformation avant les dizaines de scrutins prévus cette année dans divers pays où vit presque la moitié de la population mondiale.

Atteinte au processus démocratique

Les élections présidentielles américaines sont évidemment le scrutin qui représente le plus d'inquiétudes, mais les élections en Inde ou en Grande-Bretagne pourraient aussi subir des tentatives de manipulation via de la désinformation. «Nous voulons être certains que notre technologie ne sera pas utilisée de manière à porter atteinte» au processus démocratique, explique OpenAI sur son blog.

«Nous sommes toujours en train d'évaluer l'efficacité potentielle de nos outils pour de la persuasion individuelle. Jusqu'à ce que nous en sachions plus, nous ne

permettrons pas aux gens de construire des applications pour des campagnes politiques ou militantes», ajoute OpenAI.

Des labels IA

La désinformation n'est pas un phénomène nouveau, mais l'accès du grand public aux puissants générateurs de textes et d'images fondés sur l'IA renforce grandement le menace, selon les experts. OpenAI a expliqué lundi travailler à des outils permettant de déterminer de manière fiable la provenance d'un texte généré par ChatGPT et de donner aux utilisateurs la possibilité de détecter si une image a été créée en utilisant DALL-E 3. Selon OpenAI, ChatGPT, lorsqu'il sera interrogé sur les élections américaines, orientera par exemple les électeurs vers des sites reconnus.

ChatGPT, lorsqu'il sera interrogé sur les élections américaines, orientera par exemple les électeurs vers des sites reconnus.

«Les leçons tirées de ce travail seront la base de notre approche pour d'autres pays et régions», explique la société, ajoutant que DALL-E 3 contient des «garde-fous pour empêcher les utilisateurs de générer des images de personnes réelles, notamment de candidats».

Les géants américains Google et Meta ont déjà annoncé l'an dernier des initiatives pour cadrer l'utilisation de l'IA dans les campagnes électorales. Le sujet est aussi au cœur des discussions en ce moment à Davos où se tient le Forum économique mondial.